



Montpellier, le 26 juin 2012

Décision du directeur N° 07 / 2012

La présente décision acte l'organigramme des services de Parcs nationaux de France au 1er juillet 2012 (organigramme joint à la présente décision).

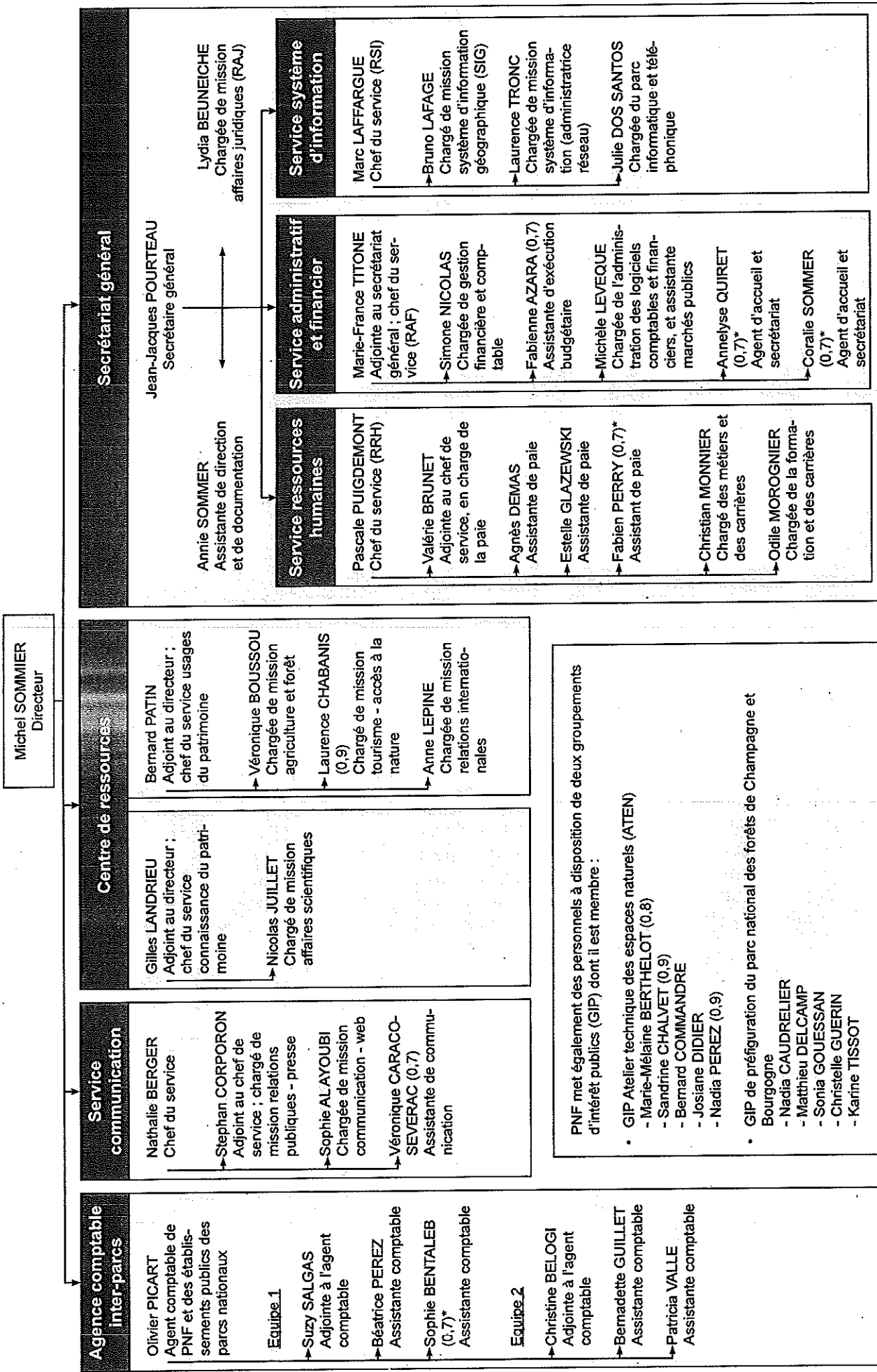
Les intitulés de fonctions correspondants sont également ceux qui ont vocation à être mentionnés sur les signatures des courriels ou des courriers, sur intranet, le cas échéant sur les tampons ou cartes de visite.

Pour certaines personnes, l'intitulé des fonctions a pu légèrement varier par rapport au précédent organigramme. La présente décision vaut alors modification ponctuelle de la fiche de poste, en ce qui concerne l'intitulé des fonctions. Je remercie les personnes concernées de modifier en conséquence leur signature courriel automatique et le secrétariat général de faire le nécessaire pour modifier, le cas échéant, les tampons encreurs. Le prochain tirage de cartes de visite que doit préparer le service communication sera conforme à ces intitulés.

Le directeur,


Michel Sommier

Organigramme des services de Parcs nationaux de France - Juillet 2012



* Poste non permanent